



POURQUOI LA FG TB N'A-T-ELLE PAS DONNÉ SON ACCORD ?

La FG TB n'a pas approuvé le projet de texte élaboré par les interlocuteurs sociaux réunis au sein du Groupe des 10. **Non que nous fassions la fine bouche, mais parce que nos membres sont loin d'y retrouver leur compte.** Avec ce gouvernement, le dialogue social est vide de sens. Il ne prête pas attention à nos alternatives... ce qui conforte encore la position patronale.

La FG TB a refusé un jeu de dupes. Un saut d'index imposé par le gouvernement privera tous les travailleurs de 2% de leur revenu. En compensation, et uniquement à partir de 2016, une enveloppe fermée de maximum 0.375 % sur les salaires bruts des travailleurs et une enveloppe de 0.3% net sont proposées. Le compte n'y est pas. L'augmentation - encore faut-il l'obtenir - du salaire est largement insuffisante pour compenser la perte causée par le saut d'index.

Pas mieux pour les pensionnés, les malades et les chômeurs qui perdront également 2%. Sur une allocation de 1000 euros par mois, la perte est de 20 euros par mois, soit 240 euros par an.

Tous les travailleurs y sont donc perdants.

Pourquoi sommes-nous opposés à un saut d'index ?

- ◆ Parce qu'un saut d'index coûtera cher à chaque travailleur du privé et du public, chaque pensionné, chaque allocataire. Un salarié en début de carrière perdra jusqu'à 27.000 euros sur toute sa carrière ! L'équivalent d'une année de travail !
- ◆ Parce qu'un saut d'index, ce sont 2,6 milliards qui passent de la poche des travailleurs du privé à celle des actionnaires.
- ◆ Parce qu'il n'y a aucune garantie que cet argent servira à créer des emplois. Les employeurs en disposeront comme ils l'entendent, sans conditions, sans contrôle.
- ◆ Parce que les augmentations salariales minimales sont loin de compenser le saut d'index, pas plus que l'augmentation des frais professionnels forfaitaires. Ces derniers étant financés par l'argent public, c'est-à-dire essentiellement par les travailleurs.
- ◆ Parce que les augmentations très limitées des allocations sociales dans le cadre de la liaison au bien-être ne compensent nullement la perte de pouvoir d'achat de ce saut d'index.

Quel est le problème de la marge salariale ?

- ◆ On nous prend d'abord 2% par le saut d'index pour nous rendre une toute petite augmentation de salaire net. Une petite augmentation que tout le monde n'aura pas nécessairement puisque la moitié dépend des négociations sectorielles et que seuls les secteurs forts l'obtiendront. Sans oublier que tous les travailleurs ne bénéficient pas de chèques-repas ou d'avantages liés aux résultats (CCT 90). Enfin, rien n'est prévu en matière de lutte contre l'écart salarial hommes-femmes.
- ◆ Cette marge salariale est insuffisante et la partie d'augmentation en salaire net exonérée d'ONSS n'apportera rien à la sécurité sociale.
- ◆ Le calcul même de la marge salariale est faussé puisque les patrons n'ont pas tenu compte des subsides salariaux dont ils bénéficient.

Enfin, ce compromis ne rencontre pas les quatre objectifs que nous avons définis en front commun :

- ◆ **La sauvegarde et le renforcement du pouvoir d'achat**
- ◆ **La sauvegarde d'une sécurité sociale fédérale forte**
- ◆ **La mise en œuvre d'une politique de relance et d'investissements créatrice d'emplois de qualité ainsi que la garantie de services publics de qualité et l'arrêt des attaques contre les statuts dans la fonction publique**
- ◆ **La mise en œuvre d'une fiscalité juste via la contribution plus équitable des revenus du capital.**
- ◆ **Par ailleurs, la disponibilité active des prépensionnés (RCC) et des chômeurs âgés demeure inacceptable.**

Nos militants se sont mobilisés pour défendre ces revendications. La FGTB ne veut pas les laisser tomber en acceptant un compromis aussi injuste.

Le Bureau fédéral de la FGTB a évalué la situation suite à la rencontre avec le gouvernement du 30 janvier 2015. Le Comité fédéral du 10 février 2015 déterminera les moyens de réactions, de préférence en front commun, à mettre en œuvre pour s'opposer à ces mesures injustes à l'égard des travailleurs du privé et du public ainsi que des allocataires sociaux.

FGTB

FGTB
Ensemble, on est plus forts